

# Information

## Saint-Joseph-de-Rivière

Début janvier, une partie du mur de soutènement du pont sur l'Hérrétang s'est effondrée. Cet événement a conduit à la fermeture, dans les deux sens de circulation, de la liaison Fond de Rivière / site de la Tuilerie.

En effet, suite à une première visite de l'expert, il apparaît :

- que le parapet amont rive gauche s'est effondré par glissement ;
- que la longrine en béton, support de garde-corps a suivi cet effondrement et a emmené les pierres de taille de plinthe à l'amont ;
- une fracture importante en clé de voûte ;
- une fracture de la pierre de taille de bandeau en clé de voûte à l'amont ;
- un décrochement de la pierre de bandeau à la naissance de la voûte amont rive gauche
- un affaissement du bandeau aval et une déstructuration du tympan et de la plinthe
- une déformation de la longrine du garde-corps aval.

Le pont de la Tuilerie présente donc aujourd'hui un défaut de sécurité très important. Les désordres constatés mettent en évidence la ruine imminente de l'ouvrage car la voûte est en train de se décompresser.

**Par conséquent, j'ai pris un arrêté interdisant la circulation (y compris piétonne) sur cet ouvrage.**

La commune va engager dès maintenant la construction d'un nouveau pont qui sera dimensionné, d'une part, en fonction de nos besoins de voirie (plus large, acceptant un plus fort tonnage) et, d'autre part, en fonction du ruisseau qu'il enjambe (obligation d'une étude hydraulique).

**Compte tenu des délais d'exécution de ces opérations, le pont de la Tuilerie est interdit à la circulation routière et piétonne, dans un premier temps, jusqu'au 30 juin prochain. A ce moment, un nouveau point sera fait en fonction de l'avancement du projet.**

Je suis pleinement conscient des importants désagréments qu'occasionne ce dommage, mais il m'appartient d'assurer la sécurité des personnes qui utilisent ces lieux. Toutes les mesures seront prises afin de limiter au maximum la gêne pour les usagers.

Comptant sur votre compréhension et restant à votre entière disposition,

Votre Maire  
Gérard ARBOR



**INFORMATION  
MUNICIPALE  
n°1 JANVIER 2019**

INFORMATION Mairie de St Joseph de Rivière  
Directeur de la Publication : Conseil municipal  
Tirage : 550 exemplaires  
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière  
Dépôt légal à parution.  
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.

